



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général  
de la défense  
nationale

Paris, le 8 mars 2004

000583/SGDN/DCSSI/SDR  
Référence : NOTE/01.1

*Direction centrale de la  
sécurité des systèmes  
d'information*

## NOTE D'APPLICATION

### REPLACEMENT DES GUIDES ECF

Objet : Remplacement des guides ECF

Application : A la date de publication.

Diffusion : Publique

Vérfié par	Validé par	Vu l'avis du comité directeur Approuvé par Le Directeur central de la sécurité des systèmes d'information
<u>Le responsable qualité</u> ORIGINAL SIGNE	ORIGINAL SIGNE	ORIGINAL SIGNE
<u>Le chef du centre de certification</u> ORIGINAL SIGNE		



## 1. Contexte

La documentation associée aux activités de certification suite à la publication du décret 2002-535 relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information.

Les guides ECF qui constituaient la documentation officielle du schéma d'évaluation et de certification sont remplacés par des procédures. Pour une majorité des guides, le contenu n'a que très peu évolué ; seule la forme du document a changé.

## 2. Détail des remplacements

### 2.1. Guide ECF00 : Glossaire

Le guide ECF00 n'est pas maintenu. Chaque procédure dispose d'un glossaire spécifique.

### 2.2. Guide ECF01 : Présentation du schéma

Le guide ECF01 n'est pas maintenu. La présentation générale du schéma est décrite dans le manuel qualité.

### 2.3. Guide ECF02 : Agrément des centres d'évaluations

Le guide ECF02 est remplacé par la procédure AGR/P/01 Agrément des centres d'évaluation.

### 2.4. Guide ECF03 : Procédures d'évaluation et de certification

Le guide ECF03 est remplacé par la procédure CER/P/01 Certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information.

La procédure CER/P/01 est complétée par la procédure MAR/P/01 relative à l'utilisation de la marque de certification pour les produits certifiés.

### 2.5. Guide ECF04 : Formats des rapports et certification

Le guide ECF04 est remplacé par des formulaires (modèles).

### 2.6. Guide ECF11 : Procédures d'enregistrement des profils de protection

Le guide ECF11 est remplacé par la procédure CPP/P/01 Certification de profils de protection.

### 2.7. Guide ECF12 : Programme de maintenance

Le guide ECF12 est scindé en deux procédures :

- a) la procédure SUR/P/01 Surveillance des produits certifiés qui permet de s'assurer qu'un certificat est toujours valable dans le temps ;
- b) la procédure CER/P/01 Certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information qui permet une évaluation des évolutions d'un produit certifié avec une réutilisation maximale des résultats (réévaluation ou évaluation différentielle).

## 3. Mesures de transition

Seules les nouvelles procédures seront valables. Cependant, les dossiers d'évaluation en cours à la date d'application de la présente note pourront être traités avec l'ancien ou le nouveau système.